

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PREVENTION MEDIATION ET EDUCATION PV N° 6



REUNION DU 21/03/2022

Animateur : M. Boubakar HAMDANI

Présent(e)s : Mme LEGRAS
MM. COUTARD, COZETTE, GUERFI (CD)

Excusé(e)s : MM. BONNEFOUS, KNOEPFLI, ADREF, RIOU, DUNATTE (CD), SOUKUP (invité)
MATILI (invité)

- M. HAMDANI fait un retour sur le match auquel il a assisté le week-end dernier. Aucun incident n'a été relevé, la rencontre s'est très bien déroulée.
- M. HAMDANI explique qu'il a dû décaler un match « jeunes » à la suite de menaces sur réseaux sociaux. Celui-ci est reporté et la CDPME va inviter les deux clubs au sein du District pour organiser la rencontre.
- M. HAMDANI explique pourquoi il n'a pas déclaré de match sensible sur la catégorie car pour la CDPME, celle-ci ne lui apparaissait pas sensible.
- Mark SOUKUP, fait un retour sur la commission « jeunes » et nous partage les statistiques.
- M. HAMDANI propose de réaliser un PowerPoint court qui rappelle les faits et un autre centré sur les problématiques « éducateurs ».
- Mark SOUKUP nous rappelle qu'il y a beaucoup de feuilles de match qui sont remplies sans que personne ne soit inscrit sur le banc de touche.

- Un débat s'engage au sein de la CDPME sur la manière d'aborder la réunion et comment sensibiliser les clubs.
- La CDPME propose d'orienter les clubs. Un constat interne a été fait, les clubs doivent quantifier leur nombre de joueurs en équipes jeunes proportionnellement à leurs possibilités et leurs moyens.
- La CDPME est d'accord sur la construction de la réunion et va la soumettre au Comité Directeur pour validation.
- La CDPME prépare la venue de deux clubs qui sont invités le lundi 28.03.2022 pour préparer la rencontre.

Prochaine réunion de la CDPME 28/03/2022 à 18h30 au District 92

L'animateur de la commission



Le secrétaire de la Commission